



MOTO CLUB DE LEYSSARTROU ENDURANCE TT QUAD

REGLEMENT PARTICULIER

Epreuve inscrite au calendrier du championnat de ligue d'aquitaine d'endurance TT 2010

Règlement particulier Quad

Définition :

Le MOTO CLUB LEYSSARTROU organise une épreuve d'Endurance Tout-terrain, le 15 et 16 Mai 2010, sur la commune de Saint JORY LASBLOUX 24 au Domaine de LEYSSARTROU

Terrain :

Nature du sol : terre

La Ligne de départ fait 150 mètres de long sur une largeur de 25 mètres

Pilotes admis :

Tous les pilotes, âgés de plus de 16 ans, titulaires d'une licence délivrée par la FFM

Catégories :

INTER

NCA

NCB

Féminine

Licence à la journée

Vétéran

Chronométrage :

Le chronométrage s'effectuera par « **transpondeur** » une caution de 200 euros sera exigée par chèque à l'ordre de la FFM . Cette caution vous sera rendue lors de la restitution du transpondeur.

Durée des épreuves :

Quad 2h00 ligue

Vérifications administratives :

- Le Samedi 26 septembre 2009 de 8 h 00 à 11 h30 **QUAD**
- - Le dimanche 27 septembre 2009 de 8 h 00 à 11 h 30 pour les motos
- Le pilote devra se présenter avec sa licence 2010, son CASM ou PERMIS de conduire (document original), sa confirmation d'engagement et l'autorisation parentale pour les mineurs.
- Pour les licences une épreuve, fournir un certificat médical de moins d'un ans, présenter un CASM ou permis de conduire prévoir une photocopie pour joindre au dossier, régler 53 € de frais de licence

Vérifications techniques :

- Le pilote avec son casque et sa dorsale homologué, sa machine propre avec le N° conforme et le pot d'échappement à 94 décibels maxi pour les 4T et 96 décibels pour les 2T maxi et un extincteur devra être présenté au contrôle technique
- Les réservoirs ne devront pas contenir plus de 22 litres ni dépasser la hauteur du guidon.
- Machine ou équipement non conforme, le pilote se verra le départ refusé et le droit d'engagement ne sera pas remboursé.

Environnement :

Pour le respect de l'environnement il est interdit de jeter les détritrus sur place. Les tapis de sols obligatoires au parc coureur et aux stands. Un bidon de récupération des huiles usagées sera mis à disposition sur le parc coureur.

Essais :

Les essais sont obligatoires et seront ouverts qu'aux machines ayant été acceptées aux contrôles techniques. Chaque pilote devra parcourir au minimum un tour sans quoi le départ lui sera refusé et le droit d'engagement ne sera pas remboursé.

Départ :

Les machines devront être mise en place 15 minutes avant le départ aux emplacements prévus
Les places du départ et les N° seront donnés par ordre d'arrivées des engagements complets.

Stands :

3 personnes et le pilote seront admis dans les stand elles devront être titulaire d'une licence LAP ou pilote. Il est interdit de fumer dans les stands. Le pilote Est responsable de ses accompagnateurs.

Ravitaillements :

Le ravitaillement s'effectuera obligatoirement au stand moteur arrêté
Tous les pilotes devront obligatoirement passer au stand au moins une fois pour ravitailler sous peine de sanctions (un tour de pénalité)

Fin de course :

Une fois le temps de la durée règlementaire de la catégorie en compétition écoulé, la course sera considéré comme terminée et l'abaissement du drapeau à damier se fera sur le premier pilote classé.
Dés l'arrivée du premier, les suivants disposeront de 20 minutes pour passer la ligne d'arrivé à défaut le dernier tour commencée ne sera pas comptabilisé.

Réclamations :

Les réclamations doivent être posées conformément à la disposition du code sportif FFM

Jury :

Le jury fera appliquer le règlement de la compétition concernée et prendra les décision qui s'impose en accord avec les règlements fédéraux des 2 disciplines.

Sanctions :

- **Exclusions :** fumer dans les stands, couper ou sortir volontairement de la piste.
- **Départ refusé :** machine non conforme avant l'épreuve, essais non effectué »
- **2 Tours de pénalité :** si mise en route non effectué au départ par le pilote, démarrage à la poussette avant autorisation, Non respect du signal d'un commissaire
- Vitesse excessive dans les stands de ravitaillement
- Assistance dans le stand contraire au règlement.

Tout pilote qui ne respectera pas le tracé sans autorisation sera pénalisé

Sécurité :

Seront présent, un médecin, une équipe de secouriste, deux ambulances, téléphones portables, extincteurs et commissaire de piste en nombres suffisants. Le SAMU et le CDIS seront prévenu

Officiels :

Directeur de course : IPUY Jean Pierre N° 25210
Commissaire Sportif : M. SOULACROIX Didier N° 22473
HUMEAU Jean Claude N°
M CHAUMOND Bernard N° 1309
Commissaire de piste : nombres suffisant.

Règlement particulier spécifique TT Quads

Engagement Championnat de France TT Quad:

Le droit d'engagement est fixé par la FFM

L'engagement complet est à adresser à la FFM, 74 Av Parmentier, 75011 PARIS

Engagement : Championnat de ligue d'aquitaine d'endurance TT Quad:

Le droit d'engagement est fixé à 55 euros transpondeur compris. La clôture des engagements est fixé au 3 Mai 2010 ,

Les engagements dûment complétés sont adressés à CORDELIER JEAN LOUIS accompagnés du **chèque** et **d'une enveloppe timbrée à votre adresse**

L'engagement complet est à adresser :

CORDELIER JEAN LOUIS LES POTENCES DEUX 24420 SORGES

TEL/Fax: 05 53 05 42 15 – cordjl24@wanadoo.fr

Numéro de course :

Les numéros de course seront attribués par la FFM Pour le championnat de France

Par le moto club pour le championnat de ligue

Vérifications administratives et techniques:

- Le Samedi 26 septembre 2009 de 8 h 30 à 12h00

Prix et coupes

Conformément au règlement TT Quad 2010

Les pilotes Championnat de ligue seront classés au scratch et les 3 premiers recevront une coupe

Ainsi que les trois premiers de chaque catégorie

LE MOTO CLUB SE RESERVE LE DROIT DE MODIFIER LES HORAIRES EN CAS D'INTEMPERIES OU CAS DE FORCE MAJEURE

VISA MOTO CLUB

VISA LIGUE

VISA FFM

HORAIRES SAMEDI 15 MAI 2010

- 8H30 à 12H00** - Vérifications administrative et technique quads
- 13H30** – Mise en place de la sécurité et des commissaires.
- 14H00** – Essais libre 10 mn et essais chronos 10 quads minime et cadets.
- 14H25 à 14H45** – Essais libre QUAD CHAMPIONNAT France
- 14H55 à 15H10** - Essais libre QUAD minimes et cadets hors championnat de France
- 15H20 à 15H40** - 1^{ère} Manche minimes et cadets 20 mn
- 15H50** – 1^{ère} manche minimes et cadets hors championnat de France
- 16H10** – Mise en place des quads championnat de France TT
- 16H30** - Départ endurance quad championnat de France TT
- 19H15**- 2^{ème} Manche minimes et cadets hors championnat de France
- 20H00** – Remise des prix

HORAIRES DIMANCHE 16 MAI 2010

- 7H30 à 10 H 00** – Vérifications administrative et technique motos
- 8H15** – Mise en place des commissaires et du service de sécurité
- 8H30** – 2^{ème} Manche minimes et cadets.
- 9H00** - 3^{ème} Manche minimes et cadets hors championnat de France
- 9H15 à 9H35** – Essais libre essais chronos quad championnat de ligue
- 9H45** - Mise en place des quads sur la ligne de départ
- 10H00** - **Départ quad 2 heures de courses**
- 12 H30** – Repas



MOTO CLUB DE LEYSSARTROU

ENDURANCE - QUAD 15 et 16 Mai 2010

ENGAGEMENT QUAD LIGUE

NCA	NCB	FEMININE	VETERAN
-----	-----	----------	---------

PILOTE

NOM :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse complète :
.....

Téléphone (obligatoire) :
Type et N° de licence :
Moto Club :
N° CASM :
N° Permis et catégorie :
Date d'obtention :

QUAD

MARQUE	CYLINDREE	2T	4T

DROIT D'ENGAGEMENT - 55 EUROS (transpondeur compris)

**Engagement complet à retourner à CORDELIER JEAN LOUIS LES POTENCES DEUX
24420 SORGES**

Le concurrent soussigné

Reconnaît avoir pris connaissance du règlement en acceptant les termes et s'engage à les respecter .

S'engage à respecter toutes décisions prises à son égard par le directeur de course ou les commissaires de course chargés du bon déroulement de l'épreuve

Reste responsable des accidents qui pourront lui survenir personnellement en dehors des risques garantis par sa licence

Date :

Signature du pilote
Du responsable légal pour les mineurs
Précédée de la mention « Lu et approuvé »